

SERVICE DE SOUTIEN À LA COPARENTALITÉ

POUR LES PARENTS SÉPARÉS



Le service de soutien à la coparentalité a pour mandat premier de soutenir les ex-conjoints dans leur travail de coparentalité, soit de devenir des parents collaborateurs dans le meilleur intérêt de leurs enfants.

Le RFMRL devient un lieu neutre où les parents ont la possibilité d'échanger sur différents sujets concernant leurs enfants, d'exprimer les non-dits et de prendre les décisions adéquates se rapportant au bien-être de ces derniers. L'accompagnement offert par l'intervenante du RFMRL permet donc de faciliter la coparentalité entre les ex-conjoints.

Le service est offert sur une base volontaire uniquement.

Pour s'inscrire au service ou obtenir plus d'informations, contactez-nous à

soutien.coparentalite@rfmrl.org

SERVICE DE SOUTIEN À LA COPARENTALITÉ

POUR LES PARENTS SÉPARÉS



Le service de soutien à la coparentalité a pour mandat premier de soutenir les ex-conjoints dans leur travail de coparentalité, soit de devenir des parents collaborateurs dans le meilleur intérêt de leurs enfants.

Le RFMRL devient un lieu neutre où les parents ont la possibilité d'échanger sur différents sujets concernant leurs enfants, d'exprimer les non-dits et de prendre les décisions adéquates se rapportant au bien-être de ces derniers. L'accompagnement offert par l'intervenante du RFMRL permet donc de faciliter la coparentalité entre les ex-conjoints.

Le service est offert sur une base volontaire uniquement.

Pour s'inscrire au service ou obtenir plus d'informations, contactez-nous à

soutien.coparentalite@rfmrl.org

SERVICE DE SOUTIEN À LA COPARENTALITÉ

POUR LES PARENTS SÉPARÉS



Le service de soutien à la coparentalité a pour mandat premier de soutenir les ex-conjoints dans leur travail de coparentalité, soit de devenir des parents collaborateurs dans le meilleur intérêt de leurs enfants.

Le RFMRL devient un lieu neutre où les parents ont la possibilité d'échanger sur différents sujets concernant leurs enfants, d'exprimer les non-dits et de prendre les décisions adéquates se rapportant au bien-être de ces derniers. L'accompagnement offert par l'intervenante du RFMRL permet donc de faciliter la coparentalité entre les ex-conjoints.

Le service est offert sur une base volontaire uniquement.

Pour s'inscrire au service ou obtenir plus d'informations, contactez-nous à

soutien.coparentalite@rfmrl.org

Coordonnées

140 rue Nadon

Laval (Québec) H7L 1T5

(Dans le vieux Ste-Rose,

coin rue des Patriotes)

Téléphone : 450 622-0524

Télécopieur : 450 622-5734

Courriel :

soutien.coparentalite@rfmri.org

www.rfmri.org

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 9h à 18h

(18h à 20h sur rendez-vous seulement)

Suivez nous aussi sur



facebook

www.facebook.com/RFMRL

Coordonnées

140 rue Nadon

Laval (Québec) H7L 1T5

(Dans le vieux Ste-Rose,

coin rue des Patriotes)

Téléphone : 450 622-0524

Télécopieur : 450 622-5734

Courriel :

soutien.coparentalite@rfmri.org

www.rfmri.org

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 9h à 18h

(18h à 20h sur rendez-vous seulement)

Suivez nous aussi sur



facebook

www.facebook.com/RFMRL

Coordonnées

140 rue Nadon

Laval (Québec) H7L 1T5

(Dans le vieux Ste-Rose,

coin rue des Patriotes)

Téléphone : 450 622-0524

Télécopieur : 450 622-5734

Courriel :

soutien.coparentalite@rfmri.org

www.rfmri.org

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 9h à 18h

(18h à 20h sur rendez-vous seulement)

Suivez nous aussi sur



facebook

www.facebook.com/RFMRL